

Recherches sociographiques



Marc CHABOT, *À la rescousse des banques*

Jean-Marie Gagnon

Volume 33, numéro 3, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056726ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056726ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gagnon, J.-M. (1992). Compte rendu de [Marc CHABOT, *À la rescousse des banques*]. *Recherches sociographiques*, 33(3), 496–498.

<https://doi.org/10.7202/056726ar>

même quand elle aborde des thèmes lourds, l'auteure a le don de proposer des modèles de femmes qui, dans les pires circonstances, ont trouvé le moyen d'agir pour transformer leurs conditions de vie et de travail et de les rendre conformes à leurs aspirations. Si la politique est présente dans son œuvre, c'est sous cet angle, celui de la capacité des femmes elles-mêmes de devenir sujets de leur vie, de se donner les outils de connaissance et d'inventer au besoin les voies de changement de situations apparemment inextricables.

En ce sens, ce livre, dont peu de pages ont vieilli, reste extrêmement utile pour l'éducation des consciences et surtout, pour l'incitation à l'action, aussi bien individuelle que collective, de femmes de tous les milieux, malgré le vœu des éditrices, puisque ce serait la mesure même des progrès accomplis en matière d'accès à l'égalité et d'équité salariale par exemple, ou de violence faite aux femmes. Car la force de Catherine Lord résidait non seulement dans son talent de publiciste, mais surtout dans son aptitude à montrer le génie de femmes ordinaires, à les ériger en modèles, tout en situant leur expérience dans le cadre d'actions collectives à entreprendre pour en finir, précisément, avec la fameuse « condition féminine ».

L'exemple le mieux réussi des initiatives publicisées par l'auteure, c'est sans doute l'institution des prix mérites et démeritas attribués chaque année par le Conseil du statut de la femme à la publicité la moins ou la plus sexiste, selon le cas. On y retrouve ce mélange d'humour, de détermination et de foi incurable en l'avenir, typiques de la manière de la chroniqueuse. Et puis, certains des thèmes qu'elle aborde attentivement débouchent sur des pistes qu'il conviendrait d'explorer plus à fond. Ainsi en est-il de ces pages remarquables où elle engage le dialogue avec ses propres enfants pour se « laisser éduquer par eux » ou mène des interviews très personnels avec des psychanalistes comme Christiane Olivier et Julien Bigras ou des écrivaines, des comédiennes, des femmes immigrantes. La réussite majeure de Catherine Lord est là, dans cette capacité de traduire des éléments très privés de la vie des gens, de leur rapport le plus intime avec leur environnement, en outils de connaissance de soi et de l'autre. L'empathie dont elle témoigne dans tous ses écrits est la meilleure illustration possible des vertus de l'intersubjectivité, non seulement comme méthode d'enquête sociologique mais comme marque de fabrique d'un parti pris féministe d'ouverture à la différence et de respect de l'autre comme de soi, d'une femme libre d'esprit et pour qui changer le monde commençait ici et maintenant, chez elle et autour d'elle, personnellement.

Micheline DE SÈVE

*Département de science politique,
Université du Québec à Montréal.*

Marc CHABOT, *À la rescousse des banques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1991, 247 p.

Le dernier ouvrage de Marc Chabot, *À la rescousse des banques*, traite des sauvetages d'entreprises qui ont fait appel aux ressources du gouvernement fédéral. À la fois recueil de cas et mémoire de recherche, ce livre est un instrument à double usage et doit être jugé à l'aide d'un double jeu de critères.

Le chapitre 4 est consacré à l'analyse de treize cas de sociétés en détresse. On y trouve une synthèse des informations accessibles à l'analyste externe, c'est-à-dire celles qui figurent dans les journaux, les rapports annuels des sociétés et quelques études plus approfondies. C'est là une tâche énorme, pour laquelle l'auteur est bien servi par sa formation en sciences comptables. Il réussit l'exploit de standardiser une masse de renseignements disparates. Chacun des cas a droit à un nombre de pages proportionnel aux sommes en jeu. Cette documentation est criblée de trous, ce qui force Chabot à recourir fréquemment à des tournures de phrases inquiétantes comme : « le gouvernement fédéral aurait renoncé à une créance » (p. 109) ; « il s'agit sans doute d'un hasard » (p. 111) ; « il apparaît plausible de croire » (p. 171) ; « nous ignorons » (p. 103) ; « vraisemblablement » (p. 115). Ce n'est pas là une simple manie d'écriture. Le coût d'une information complète serait prohibitif. Mais, comment assurer qu'on a découvert le véritable bénéficiaire d'une opération si l'on ne connaît pas la répartition complète des ressources disponibles ?

Comme analyste externe, l'auteur peut seulement observer la résultante des forces en présence. Il ne lui est pas possible d'étudier le mode d'action et l'effet marginal de chacune. En conséquence, le lecteur ne trouve pas ici un recueil de cas au sens habituel du terme, où l'anecdote qui sert de prétexte à la discussion est décrite à partir de dossiers qui ne sont pas nécessairement publics.

On sait par observation que les administrateurs en général, et les étudiants de 2^e cycle en particulier, connaissent peu l'histoire des faits économiques récents et, encore moins, les hypothèses explicatives de l'intervention gouvernementale dans l'économie. La qualité de l'analyse que présente Marc Chabot est de loin supérieure à celle qu'offrent d'autres auteurs dont on retrouve les ouvrages dans toutes les librairies d'aéroport, parce qu'ils ont l'avantage d'écrire en anglais. Ce livre mérite un grand succès de librairie. À tout le moins devrait-il être considéré comme lecture obligatoire pour tous les étudiants en administration.

Changement de registre : si nous considérons le livre comme extension d'une thèse de doctorat en science politique, l'essai est stimulant par les hypothèses qu'il soulève, mais décevant sous l'aspect de l'analyse des données.

L'auteur prétend que « le sauvetage d'entreprises insolvables par le gouvernement fédéral bénéficie plus aux banques et autres institutions financières qu'aux travailleurs, aux fournisseurs ou encore aux actionnaires » (p. 51). On peut classer cette proposition parmi les cas particuliers de la « théorie de la capture » développée par certains économistes que l'on associe à l'une des écoles de Chicago. Chabot n'établit pas ce lien, mais est-il nouveau que politiciens et économistes fassent chambre à part ?

L'hypothèse qu'il existe un pouvoir derrière le trône est familière. La contribution de Chabot est de suggérer qu'en l'occurrence il s'agit des banques et autres institutions financières.

Le passage de la supposition à la vérification empirique pose un défi redoutable pour deux raisons. Premièrement, on peut concevoir que les banques contrôlent des ressources financières si importantes qu'elles leur confèrent le pouvoir politique de forcer la main au gouvernement fédéral. Mais on peut également avancer que les établissements financiers n'accordent pas de prêts qui réduisent la diversification de leur portefeuille à moins que le client en question ne soit d'une taille et d'une nature telles que le gouvernement fédéral n'en saurait permettre le naufrage. Les conséquences des deux propositions sont identiques : le gouvernement épaulera les entreprises en question, mais la seconde ne suppose aucun pouvoir politique particulier.

Pourtant, on ne pourra les départager à l'aide d'un simple examen externe des sauvetages. Deuxièmement, il existe entre les créanciers d'une entreprise en détresse un ordre de préséance que l'auteur analyse très bien. La mise en route d'une opération de renflouement suppose que chacun de ceux-ci espère recevoir un remboursement au moins égal à celui qu'il aurait obtenu en l'absence d'intervention gouvernementale. Par conséquent, tous les créanciers, y compris les banques, bénéficieront toujours de cette dernière. Avec finesse est introduite la nuance que les banques et institutions financières en tireront un plus grand profit que les autres créanciers. Dès lors, le résultat de la recherche est sensible à la définition de « plus grand profit ». Une telle subtilité suppose une grande ingéniosité de la part du chercheur et un important contenu d'information. Il n'est pas évident que la deuxième condition soit réalisée.

La partie empirique de l'étude repose sur onze observations dont dix sont tirées de TREBILCOCK *et al.* L'auteur y ajoute trois cas témoins et en retire deux dossiers inadmissibles. Sur le ton de l'ironie Marc Chabot critique ces auteurs parce qu'ils ne justifient pas leur échantillon, composé « tout simplement des cas qui ont fait la manchette dans les journaux » (p. 53). Néanmoins, il le leur emprunte, sans justifier la sélection de ses propres cas témoins autrement que par l'affirmation qu'elle représente un important travail de dépouillement de données. Sans compter que le lecteur ne peut évaluer ni l'importance relative ni la représentativité de l'échantillon. Fort honnêtement, Marc Chabot signale que sa conclusion repose principalement sur trois observations. Il s'agit certes des trois dossiers les plus importants, Dome Petroleum, Massey-Ferguson et Maislin, mais « tous survenus au début des années 1980! » (p. 198). De plus les opérations confiées aux organismes gouvernementaux de financement sont exclues du champ d'observation. Dans ces conditions, il n'est pas d'analyse statistique qui tienne. Toutefois, l'auteur ne peut résister à la tentation de conclure que son hypothèse est confirmée six fois sur onze, ratio dont on ne connaît pas les propriétés statistiques et qui n'a pas nécessairement valeur probante. En fait, ce que l'on offre au lecteur, ici, ce sont des illustrations plutôt que des démonstrations.

Est-ce à dire que l'étude de Marc Chabot est de peu d'intérêt? Nullement. Elle constitue un apport important à une gestion plus lucide de nos affaires économiques. Dans l'état actuel des finances publiques, on ne peut qu'en recommander fortement la lecture.

Jean-Marie GAGNON

*Département de finance-assurance,
Université Laval.*

Peter HADEKEL et Ann GIBBON, *Steinberg : le démantèlement d'un empire familial*, Montréal, Libre Expression, 1990, 348 p.

À l'hiver 1988, les journalistes Peter Hadekel et Ann Gibbon se voient confier par le quotidien *The Gazette* la couverture de la lutte judiciaire entre les sœurs Steinberg pour le contrôle de l'héritage familial. Les auteurs du présent ouvrage se proposent de situer cet épisode dans le contexte de l'évolution de Steinberg, une entreprise familiale, de 1917 à 1989.